



Digne-les-Bains, le 25 juillet 2016

## Qualité de l'eau de la commune de Castellane

Une vingtaine de cas de gastro-entérite sans gravité ont été déclarés mercredi 20 et jeudi 21 juillet 2016 dans plusieurs campings de Castellane.

A titre de prévention, il a été décidé vendredi 22 juillet 2016 d'activer une cellule de veille à la sous-préfecture de Castellane, présidée par Christophe DUVERNE, sous-préfet, à laquelle ont été associés le maire de la commune, la gendarmerie, des sapeurs-pompiers ainsi que des agents de la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations et de l'Agence régionale de santé. Par mesure de précaution, la mairie s'est chargée d'assurer la distribution de bouteilles d'eau sur un des réseaux suspectés dans l'attente des résultats d'analyse des réseaux d'eau alimentant ces campings.

**Les résultats ont révélé que l'eau distribuée dans ces campings n'était pas en cause.** Par ailleurs, l'inspection par les services de l'État des services de restauration de ces campings **a permis d'écarter la thèse d'une éventuelle intoxication alimentaire.** Les troubles présentés sont probablement liés aux modifications de mode de vie et aux variations climatiques.

Il est signalé aux habitants et aux vacanciers séjournant à Castellane que deux arrêtés municipaux interdisent la baignade dans le Verdon. La gendarmerie veille pour sa part à rappeler cette interdiction aux éventuels baigneurs qui ignoreraient la réglementation.

---

Contact presse : Régine CASANOVA – 04 92 36 72 10 – 06 89 81 70 96

Courriel : [pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr](mailto:pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr)

Retrouvez le fil d'actualités des services de l'État dans les Alpes-de-Haute-Provence sur Twitter en suivant le compte @Prefet04

Il est rappelé également que les habitants peuvent prendre contact avec la mairie en cas de doute sur la qualité de l'eau, qui fait l'objet d'une surveillance régulière.

---

Contact presse : Régine CASANOVA – 04 92 36 72 10 – 06 89 81 70 96

Courriel : [pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr](mailto:pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr)

**Retrouvez le fil d'actualités des services de l'État dans les Alpes-de-Haute-Provence sur Twitter en suivant le compte @Prefet04**